

## Communiqué de presse

### **L’oppression en Algérie à l’endroit des défenseur.ses des droits de l’Homme et des militant.es du Hirak sème la terreur**

**Alger, le 22 février 2022** : La répression contre les défenseur.ses des droits de l’Homme en Algérie s’intensifie. En l’espace de quelques jours, deux figures importantes du Hirak, issues de la société civile ont été arrêtées. Le militant Zaki Hannache a été placé en garde à vue dans un commissariat d’Alger le vendredi 18 février, dans l’attente d’une probable présentation devant le procureur mardi 22 février. A Tlemcen, c’est le militant à la Ligue Algérienne Des Droits de l’Homme (LADDH) et membre du Syndicat National Autonome des Personnels de l’Administration Publique (SNAPAP), Faleh Hammoudi, qui a été arrêté le 19 février, et condamné en comparution immédiate le 20 février à trois ans de prison.

La garde à vue du militant Zaki Hannache, qui depuis le début du Hirak documente les arrestations, les procès et les conditions de détention des opposants au régime en place, a été prolongée. Le syndicaliste Faleh Hammoudi a quant à lui été une nouvelle fois arrêté, après un acharnement policier de plusieurs mois, qui s’est soldé par une condamnation à trois ans de prison. Le nombre de prisonniers et prisonnières d’opinion en Algérie est très inquiétant, avec près de 340 personnes détenues et poursuivies de manière arbitraire sous couvert de “lutte contre le terrorisme” et “préservation de l’unité nationale”, alors que ceux-ci, assoiffés de liberté, n’ont fait que s’exprimer pacifiquement pour l’avènement d’un Etat de droit. Depuis plusieurs mois, le régime de Abdelmadjid Tebboune a quasiment fermé l’espace public et a recours à des arrestations de masse, de manière systématique, de militant.es du Hirak, d’activistes pacifiques, de défenseurs des droits de l’Homme et de syndicalistes. Alors que différentes organisations de la société civile sont dissoutes ou menacées de l’être et que le pluripartisme semble être de plus en plus remis en question, les autorités algériennes portent très gravement atteinte à la liberté d’expression, à la liberté de conscience, à la liberté

d'association ou encore, à la liberté de ne pas subir des traitements inhumains et dégradants. Ces pratiques ne sont pas nouvelles. Elles trouvent racines dans les années 1990, qui ont connu près de 8000 disparitions forcées du fait des agents de l'Etat, toujours sous couvert de "lutte contre le terrorisme". Ces crimes, d'hier et d'aujourd'hui sont permis par un manque indéniable d'indépendance du pouvoir judiciaire algérien, qui est très strictement contrôlé par l'exécutif et sert de couverture démocratique à celui-ci.

Le CFDA et SOS Disparu(e)s réitèrent leur très grande inquiétude quant au respect des libertés fondamentales et droits humains en Algérie, et exhortent la communauté nationale et internationale à exiger la libération immédiate de tous.les les détenu.e.s d'opinion, la fin de l'oppression systématique de toutes les composantes de la société algérienne, ainsi que l'obtention de la Vérité et de la Justice pour toutes les victimes des autorités algériennes.

Le CFDA et SOS disparus